

Chapitre 7

La miséricorde après le châtement

(Luc 1.57–66)

Dieu avait sévèrement châtié Zacharie pour son incrédulité. Pendant plusieurs mois, il fut incapable de parler (1.20, 22) et d'entendre, comme le suggère Luc 1.62. Il avait vécu dans un monde où il était coupé des autres, un monde favorable à la méditation de ce qui s'était passé.

1. Dieu ne renonce pas facilement à son projet pour notre vie. On aurait pu penser qu'à cause de l'incrédulité de Zacharie, Dieu changerait ses plans et annulerait la promesse de lui donner un enfant. Mais Dieu ne renonce pas si facilement et si légèrement. Il ne nous traite pas selon nos péchés. Il ne retira pas le privilège qu'il avait accordé à Zacharie. L'ange avait déclaré que sa parole s'accomplirait, malgré l'incrédulité de Zacharie (1.20).

Au temps voulu, Élisabeth donna donc le jour à un fils (1.57). Pendant des mois, elle avait dissimulé sa grossesse (1.25). Mais, alors qu'elle était au sixième mois, la visite de Marie la remplit de hardiesse pour partager la nouvelle de l'heureux événement en perspective. Ses amis et ses proches se réjouirent avec elle (1.58). Les gens donnaient libre cours à leur joie, mais Zacharie était maintenu à l'écart de ces réjouissances, puisqu'il était sourd et muet.

2. Le châtement de Dieu ne dure pas éternellement. Il nous semble parfois que lorsque Dieu exprime son mécontentement à notre égard, il nous rejette à tout jamais. Zacharie a dû trouver le temps long en ne pouvant pas participer aux joies qui précédaient la naissance d'un enfant. Mais la sanction divine avait un terme.

Huit jours après la naissance du garçon, les parents devaient pratiquer sa circoncision. C'était aussi le moment où ils donnaient un nom à leur enfant. Tout le monde pensait que le nouveau-né s'appellerait comme son père (1.59), mais Élisabeth insista pour qu'il soit prénommé «Jean» (1.60), conformément à ce que l'ange avait exigé (1.13). En hébreu, le nom se disait «Yohanan». Il signifie: «Dieu a témoigné sa faveur». La naissance de Jean fut le signe d'une grande compassion de Dieu envers ses parents, mais c'était aussi l'annonce que Dieu allait témoigner une grande compassion envers le monde en envoyant son Fils Jésus. Jean devait d'ailleurs préparer le chemin de Jésus.

Le nom indiqué par Élisabeth jeta évidemment le trouble parmi les personnes présentes et plusieurs désapprouvèrent son choix. Pour eux, il ne faisait aucun doute que l'enfant devait recevoir le nom de son père ou d'un membre de sa famille (1.61). On fit donc appeler Zacharie, et malgré son infirmité, on réussit à lui faire comprendre de quoi il s'agissait et on lui demanda son avis (1.62). Il demanda une tablette sur laquelle, au grand étonnement de tous, il écrivit: «*Jean est son nom.*»

3. Dieu met fin à la sanction lorsque nous avons saisi la leçon qu'il voulait nous enseigner. Dès l'instant où Zacharie fit comprendre que l'enfant devait s'appeler «Jean», il put parler! Il faut bien noter l'instant où Dieu fit cesser la sanction. Pendant des mois, Zacharie n'avait pratiquement rien pu faire d'autre que prier. Maintenant, il est en mesure de résister aux pressions de sa famille qui voulait donner un autre nom à l'enfant. Bref, le père est décidé à obéir à l'ordre de l'ange (voir 1.13). Son obéissance s'accompagne d'un acte de foi. Il ne tient pas du tout à contrarier Dieu une deuxième fois. En fait, c'est là que Dieu voulait l'amener. Au moment où il obéit à la volonté de Dieu concernant le nom de l'enfant, la sanction prend fin.

4. La nouvelle obéissance de Zacharie lui procure une joie nouvelle. A peine sa langue est-elle déliée, qu'il se met à louer Dieu! Les mois de solitude ne l'ont pas rendu amer envers Dieu. Ce temps de silence lui apprend beaucoup, et il confesse que Dieu l'avait repris à cause de son incrédulité. Il raconte

probablement ce qui s'était passé dans le temple (1.64). Ses auditeurs éprouvèrent une sainte crainte pour Dieu et sa façon d'agir (1.65). Le témoignage de Zacharie donne à penser aux gens que Dieu va accomplir de grandes choses par le moyen de ce nouveau-né (1.66). Dès la naissance de l'enfant, Dieu fait reposer sa bonne main sur lui. Cette naissance extraordinaire suscite beaucoup de commentaires dans les environs. Dès sa prime enfance, Jean grandit sous la protection et les directives de Dieu.

Jean était mandaté pour accomplir une tâche spéciale. Plus la mission que Dieu veut nous confier est importante, plus le Seigneur s'y prendra tôt. Le ministère de Jean devait s'accompagner de beaucoup de souffrances. Le fait que la main du Seigneur reposât sur lui n'empêcha pas son arrestation plus tard, ni sa mise à mort par Hérode Antipas. Mais rien de tout cela n'empêcha Jean de remplir sa mission. Dès la naissance de Jean, Dieu fit savoir qu'il avait une œuvre spéciale pour lui. La dernière partie du verset 66 semble faire partie du commentaire du peuple. Celui-ci voyait clairement que le Seigneur agissait puissamment à travers le fils de Zacharie.

Toute l'histoire montre ce qui se passe quand Dieu décide d'agir de façon soudaine et puissante. Dieu est souverain. C'est un roi puissant capable d'intervenir avec puissance et de façon inattendue lorsque les siens sont dans une fâcheuse posture. C'est dans ces circonstances que Jésus est venu dans le monde. Le châtement infligé à Zacharie était le prélude à l'action de Dieu selon des voies nouvelles et merveilleuses.